

Communication

au Conseil départemental

Séance du vendredi 14 mars
2025

N° CD-2025-2-8-7

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS ACCORDEES AU PRESIDENT DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS DU 1ER JUILLET AU 31 DECEMBRE 2024

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BEY Françoise, BIHL Pierre, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HOERLE Jean-Louis, JANDER Nicolas, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SITZENSTUHL Charles, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, WOLFHUGEL Christiane

EXCUSES AVEC PROCURATION :

BELTZUNG Maxime donne procuration à HECTOR-BUTZ Isabelle
BOHN Patricia donne procuration à MATT Nicolas
DILIGENT Danielle donne procuration à HOERLE Jean-Louis
DREXLER Sabine donne procuration à VALLAT Marie-France
GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à SUBLON Yves
HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre
HEMEDINGER Yves donne procuration à DIETRICH Martine
ISSELE Christelle donne procuration à DOLLINGER Isabelle
JENN Fatima donne procuration à SCHMIDIGER Pascale
KALTENBACH Nathalie donne procuration à CLAUSS Robin
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine
KLINKERT Brigitte donne procuration à JANDER Nicolas
MARTIN Monique donne procuration à MULLER Lucien
RAPP Catherine donne procuration à COUCHOT Alain
SENE Marc donne procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie
STRAUMANN Eric donne procuration à BELTZUNG Maxime
WOLF Etienne donne procuration à WOLFHUGEL Christiane

EXCUSES :

DEBES Vincent, FUCHS Bruno, MUNCK Marc, ZAEGEL Sébastien

ABSENTS :

BUFFA Jean-Claude, DELATTRE Cécile, HAGENBACH Vincent, HOULNE Monique, JEANPERT Chantal, LORENTZ Michel, SCHILDKNECHT Jean-Luc, TENENBAUM Anne, VETTER Jean-Philippe, VOGT Victor, ZELLER Thomas, ZELLER Fabienne

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 portant élection du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-6-0-3 du 1^{er} juillet 2021 portant délégations du Conseil au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

➤ Donne acte au Président de la communication relative aux délégations exercées par ses soins en matière de commande publique du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024, conformément aux tableaux joints en annexe.

Acte est donné